

Commission municipale du 8 septembre 2015 : bilan de la rentrée

Présence de Mme Tallet, l'Inspecteur de circonscription, 6 représentants de la mairie et 39 enseignant(e)s, directeurs(trices) d'école et de centre de loisirs.

1. Effectifs

Comparativement à l'an dernier, les effectifs de la ville n'ont pas beaucoup variés mais il y a eu des mouvements par secteur.

Effectifs des élèves à la rentrée	2014/2015	2015/2016
Ecole maternelle	1144	1135
Ecole élémentaire	1730	1710

Il y aura cette année des livraisons de bâtiments :

- « Cœur de ville » en février. 60% de ces logements correspondent à de l'investissement. Ce seront donc des locations. Les services municipaux ont tenté de connaître les effectifs prévisionnels d'inscription aux écoles → pas de retour.
- Boulevard Archimède, 3 autres bâtiments vont être livrés prochainement. L'emménagement des familles commencera en octobre. Pas de retour sur les demandes de la maire, donc pas de visibilité sur les potentielles inscriptions.

Voici les effectifs par école le jour de la rentrée. Je n'ai pas réussi à tout noter :

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
Joliot Curie	78	138
Les 2 parcs	160	
La Garenne	116	
Paul Langevin	115	181
Le Lizard	75	108
Nesles		168
Pablo Picasso	157	
Les Pyramides	89	126
Lucien Dauzié		195
Olivier Paulat		230
Henri Wallon		224

L'Inspecteur a indiqué que la carte scolaire avait des points particuliers : certains quartiers qui ne se trouvaient pas en Zone d'Education Prioritaire (ZEP) ont fait preuve d'une attention particulière du fait de la mixité sociale et économique. C'est pour cette raison que certaines classes se retrouvent avec 19 élèves et d'autres avec 30 élèves. Un long débat a eu lieu entre les directrices des écoles de ces 2 cas.

De mémoire, il y a eu 6 ouvertures de classe et 2 fermetures depuis décembre 2014 sur la commune.

Il y a donc 2845 élèves répartis en 47 classes de maternelle et 72 classes d'élémentaire.

Cela fait donc une moyenne de 23.9 élèves par classe.

L'objectif de la mairie est d'être sous les 25 élèves par classe dans la ville.

Le problème est qu'il s'agit d'une moyenne et certains établissements sont bien au-delà de cela !!!

Les écoles sont réparties en grand pôles. Un assouplissement du nombre d'élèves est en place pour certains établissements en attendant le Grand Paris.

Je n'ai pas la répartition exacte de ces pôles mais voici les grandes lignes :

- La Faisanderie, Henri Wallon, ...
- Les 2 parcs, ...
- Pablo Picasso, Le Lizard, ...
- Paul Langevin, ...
- Olivier Paulat, Les Pyramides, ...

2. Budget

Il y a une modification des programmes pour l'an prochain.

De nouveaux manuels seront donc à acheter, pas forcément tous la première année ...

Mme Le Maire a annoncé que le budget de 2016 serait certainement en baisse l'an prochain, du fait, entre-autre, de la baisse des subventions de l'Etat (plus 1000000€ de baisse).

La mairie a aussi demandé aux équipes éducatives de modérer (ou de réduire) le nombre de photocopies.

Un grand débat a eu lieu...

3. TAP

La mairie a confirmé qu'il n'y avait pas de rotation de la journée du TAP dans les écoles.

La ville reçoit un fond de soutien (anciennement nommé « amorçage ») qui aide les communes lorsqu'il n'y a pas eu de détérioration du nombre d'encadrants. Certaines villes ont donc eu le droit de mettre plus d'enfants par adulte !!!! Heureusement, Champs sur Marne ne l'a pas fait.

Maintenant, il faut réaliser un PET (Projet d'Education Territorial). La commune va le mettre en place. Il y aura un détail du contenu des activités périscolaires.

Ce projet aura une validité de 3 ans.

Les parents d'élèves seront invités à ces commissions (comité de pilotage), ainsi que les enseignant(e)s, les directeurs(trices) d'écoles et de centres de loisirs.

4. Problème informatique de la rentrée

Le réseau informatique ne fonctionnait pas à la rentrée.

Un prestataire avait le marché. Depuis le raccordement direct entre les écoles et l'Education Nationale, le débit de données a augmenté fortement, ce qui rendait les connexions très lentes.

De plus, la mairie a rompu le contrat qui la liait avec ce prestataire. Ce dernier a donc coupé ses lignes !!!

Les écoles vont maintenant être raccordées avec des Box, en attendant le développement de la fibre optique.

Pour certaines écoles, ce raccordement est déjà effectif : Paul Langevin, Joliot Curie, Le Nesles.

Pour d'autres, la box est physiquement sur place mais elles doivent être activées, ce qui sera réalisé cette semaine : Les Pyramides, Olivier Paulat, ...

Il existe un problème de câblage pour certaines écoles.

Avec ces Box, il y a toujours les mêmes difficultés de débit faibles, mais il y a au moins une connexion.

La mairie va signer une convention avec Orange le 28 septembre pour développer la fibre optique (en aérien pour aller plus vite, mais peut-être aussi pour être moins onéreux ?). Cela devrait prendre 6 mois, plus 3 mois pour raccorder les écoles.

Nous pouvons donc penser qu'à la rentrée prochaine, toutes les écoles seront raccordées par fibre optique !!!

Une dernière discussion sur les couts des photocopies a eu lieu en fin de séance.